

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME CORINNE CHABAUD

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Avril 2020

OBJET : Parc départemental de Saint-Pons - Prorogation de l'aménagement forestier jusqu'en 2023.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu l'article L.212-1 et suivants du code forestier,

Considérant que :

- le parc départemental de Saint-Pons bénéficie du régime forestier conformément aux dispositions de l'article L.211-1 du code forestier,
- l'Office National des Forêts (ONF) a établi un plan d'aménagement forestier validé par délibération n° 33 du 2 octobre 2009 de la Commission permanente du Département. Ce plan s'est achevé le 31 décembre 2018,
- les préconisations de ce plan d'aménagement forestier permettent, encore aujourd'hui, de répondre aux enjeux de la forêt pour les cinq ans à venir,

A décidé :

- d'approuver le rapport,
- d'émettre un avis favorable sur la proposition de prorogation jusqu'en 2023 de l'aménagement forestier du parc départemental de Saint-Pons,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tous les actes et documents afférents à l'aménagement forestier.

A l'unanimité

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI,
Mme BIAGGI, M. BORÉ, M. BOUVET, Mme BRUNET, Mme CALLET,

Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DEVÉSA,
Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY,
Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI,
Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA,
M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON,
Mme MIQUELLY, M. MORAINÉ, Mme NARDUCCI, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS,
Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. REY,
M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI,
Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL,
M. VÉRANI, M. VIGOUROUX

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées